

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

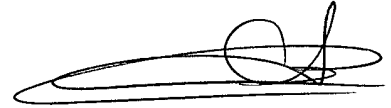
Numéro de gestion : 1996 B 00821

Numéro SIREN : 408 450 245

Nom ou dénomination : 2J PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 7489

Certifiés copies



Société 2J PROCESS

*1140 Rue André Ampère
Bât Acticentre Actimar II
13100 AIX EN PROVENCE*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018*

Activité principale de l'entreprise : PROD FILMS INSTITUTIONNELS, PUB

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 28/06/2019

Muriel IRACANE
Comptable

IGH
Holding

IGH
930 ROUTE DE BERRE

13090 AIX EN PROVENCE
04.28.38.05.10

Société 2J PROCESS

1140 Rue André Ampère
Bât Acticentre Actimar II
13100 AIX EN PROVENCE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051*
- *Compte de résultat Liasses 2052 2053*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe à la liasse fiscale*
- *Liasse 2065*
- *Liasse 2067*
- *Liasses 2054 à 2059-F*

IGH

930 ROUTE DE BERRE

13090 AIX EN PROVENCE

04.28.38.05.10

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	985	985				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 118	17 108	1 010	413	597	144.51
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	123 423	123 423				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	17 380	1 817	15 563	1 665	13 898	834.56
	Installations techniques, matériel et outillage	5 287	5 287				
	Autres immobilisations corporelles	92 042	70 495	21 547	31 273	9 272	31.10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	500		500	912	412	45.17	
Total II	257 735	219 115	38 620	34 264	4 356	12.71	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	66 282		66 282	5 493	60 789	NS
	Produits intermédiaires et finis	7 527		7 527	3 682	3 845	104.42
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 341 018	14 257	1 326 761	793 473	533 288	67.21
	Autres créances	781 433		781 433	924 640	143 207	15.49
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	4 160		4 160	4 160			
Disponibilités	376 724		376 724	363 732	12 992	3.57	
Charges constatées d'avance (3)	17 403		17 403	12 124	5 279	43.55	
Total III	2 594 547	14 257	2 580 290	2 107 303	472 986	22.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 852 282	233 372	2 618 910	2 141 567	477 342	22.29	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

500

IGH

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 225	118 225		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves	1 025 631	1 025 631			
Report à nouveau	0		0		
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		580 423	269 554	310 869	115.33
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		1 944 279	1 633 410	310 869	19.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	205	197	8	4.19
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 852	82 596	10 744	13.01	
Dettes fiscales et sociales	389 824	279 692	110 132	39.38	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 312	1 503	2 809	186.86	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	208 438	144 169	64 269	44.58
	Total IV	674 631	508 157	166 474	32.76
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 618 910	2 141 567	477 342	22.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

674 631 508 157

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 395 293	41 043	2 436 336	1 915 509		520 827	27.19
Chiffre d'affaires NET	2 395 293	41 043	2 436 336	1 915 509		520 827	27.19
Production stockée			60 789	66 342		127 132	191.63
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			500	1 667		1 167	70.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 967	2 012		954	47.42
Autres produits			86	751		664	88.50
Total des Produits d'exploitation (I)			2 500 678	1 853 596		647 082	34.91
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			73 392	5 559		67 834	NS
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 358	2 687		329	12.24
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 845	3 682		163	4.42
Autres achats et charges externes *			400 435	394 703		5 731	1.45
Impôts, taxes et versements assimilés			36 638	21 832		14 805	67.81
Salaires et traitements			876 452	761 709		114 743	15.06
Charges sociales			310 549	280 465		30 085	10.73
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 761	9 852		2 908	29.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 227	7 080		1 147	16.20
Dotations aux provisions							
Autres charges			9 770	14 968		5 198	34.73
Total des Charges d'exploitation (II)			1 726 736	1 495 172		231 564	15.49
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			773 942	358 424		415 519	115.93
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 528		8 728		800	9.17
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	0		0		0	62.16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	9 528		8 728		800	9.17
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 016		1 021		5	0.48
Différences négatives de change	38		3		36	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 055		1 024		31	2.99
2. Résultat financier (V-VI)	8 474		7 704		770	9.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	782 416		366 128		416 288	113.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	521		22 720		22 199	97.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 154				14 154	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	14 675		22 720		8 046	35.41
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 675		22 720		8 046	35.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	187 319		73 854		113 465	153.63
Total des produits (I+III+V+VII)	2 510 207		1 862 324		647 882	34.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 929 784		1 592 771		337 014	21.16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	580 423		269 554		310 869	115.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

9 228

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
-----------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL 985		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 162 321		2 099
Installations générales agencements aménagements des constructions	24 776		14 544
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 287		
Installations générales agencements aménagements divers	31 294		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 875		14 128
TOTAL	170 231		28 672
Prêts, autres immobilisations financières	912		500
TOTAL	912		500
TOTAL GENERAL	334 448		31 271

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		985	985
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	22 878	141 541	141 541
Installations générales agencements aménagements constr.		21 939	17 380	17 380
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 287	5 287
Installations générales agencements aménagements divers		23 146	8 148	8 148
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		39 109	83 894	83 894
TOTAL		84 194	114 709	114 709
Prêts, autres immobilisations financières		912	500	500
TOTAL		912	500	500
TOTAL GENERAL		107 984	257 735	257 735

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 985			985
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 161 907	1 502	22 878	140 531
Installations générales agencements aménagements constr.	23 110	646	21 939	1 817
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 287			5 287
Installations générales agencements aménagements divers	13 671	2 486	9 904	6 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 224	8 126	39 109	64 241
TOTAL	137 292	11 259	70 952	77 599
TOTAL GENERAL	300 185	12 761	93 830	219 115

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 502				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	646				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 486				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 126				
TOTAL	11 259				
TOTAL GENERAL	12 761				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 080	8 227	1 050		14 257
TOTAL	7 080	8 227	1 050		14 257
TOTAL GENERAL	7 080	8 227	1 050		14 257
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 227	1 050		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	15 680	15 680	
Autres créances clients	1 325 338	1 325 338	
Personnel et comptes rattachés	1 574	1 574	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	378	378	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 149	23 149	
Groupe et associés	752 445	752 445	
Débiteurs divers	3 888	3 888	
Charges constatées d'avance	17 403	17 403	
TOTAL	2 140 354	2 140 354	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	205	205		
Fournisseurs et comptes rattachés	71 852	71 852		
Personnel et comptes rattachés	47 393	47 393		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 178	91 178		
Taxe sur la valeur ajoutée	243 805	243 805		
Autres impôts taxes et assimilés	7 447	7 447		
Autres dettes	4 312	4 312		
Produits constatés d'avance	208 438	208 438		
TOTAL	674 631	674 631		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	15.2449	1 500			1 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 897
Total	7 897

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE MASE 010718-311218	300
- FAE SCHINDLER 6NO GO SLANG	7 597
Total	7 897

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 114
Dettes fiscales et sociales	72 620
Autres dettes	3 948
Total	91 887

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- AAE STAGO DBLE FACT	3 948
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP ELEC 8 JRS	35
- FNP SOGEDEV CII 2018	6 000
- FNP CAC SOLDE 2018	6 000
- FNP FRAIS DEPOT AGO 2017	46
- FNP FRAIS DEPOT AGO 2018	46
- PORTABLE	52
- LOCATION LOA CAPITAL+ Téléphon	76
- FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	278
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	599
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	873
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	553
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	722
- INTERNET	166
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	
- Provisions pour congés payés	45 408
CHARGES SOCIALES S/CP	
- Provisions pour congés payés	19 765
ETAT- CHARGES A PAYER	
- CVAE 2018 ESTIMATION	7 447
INTERETS COURUS A PAYER	
- INTERETS BANCAIRES	42
- INTERETS BANCAIRES	163
Total	91 887

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		17 403
Total		17 403
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		208 438
Total		208 438

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES			
- SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	29		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	1		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	554		
- MAINTENANCE	86		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	4		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	1		
- INTERNET - CENTRE SAUVEGARGE	37		
- REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN	10		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	3		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	4		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	2		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	3		
- LOCATION Machine Affranchissem	100		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	4		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	4		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	3		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	4		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	7		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	6		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	5		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	6		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 208		
- LOCATION SERVEUR	4 163		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	15		
- TRAIN - SNCF	797		
- FOIRES ET EXPOSITIONS	9 212		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 015		
- PORTABLE	31		
- FOURNITURES NON STOCK. EAU ENE	11		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	9		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	6		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	9		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	3		
- HONORAIRES	760		
- TRAIN - SNCF	160		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 208		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 015		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 163		
- LOCATION LOA SEFIA	264		
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	1 163		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ACHAT PETIT FOURNIT.consom den	108		
- MAINTENANCE	412		
- LEASING BNP PARIBAS COPIEUR	435		
- ASSURANCE LEASING	33		
- INTERNET	390		
- SECURITE INTERNET PACWAN	150		
- TELEPHONE	131		
- INTERNET	195		
- INTERNET-Webinar	26		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	0		
- TRAIN - SNCF	5		
- TRAIN - SNCF	190		
- FORMATIONS	101		
Total	17 403		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	46		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	105		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	17		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	720		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	180		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	54		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	55		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	50		
- PRESTATION DIFFUSION 20%	250		
Total	208 438		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Employés	9
Total	18

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 055	9 528
Dont entreprises liées		9 228

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXPT S/EXO ANT	521	67200000
- VAL COMPTABLE DES ELEMENTS ACTIF CEDES	14 154	67500000
Total	14 675	

Le 25/04/2019
M. LUCAS PRESIDENT



Commissariat aux comptes

SAS 2J PROCESS
1140 Rue André Ampère – Bâtiment Acticentre
Actimart II
13290 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 Décembre 2018)

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 Mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 2J PROCESS** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport :

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€
150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : contact@sermorens.com

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

Page 2

Justification des appréciations

« En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : contact@sermorens.com

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Murette le, 01/06/19

Commissaire aux Comptes Titulaire
AUDIT ALP PROVENCE
Yannick Bouffar-Roupé
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : contact@sermorens.com

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : contact@sermorens.com

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

Désignation de l'entreprise : <u>Société 2J PROCESS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>1140 Rue André Ampère</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>40845024500043</u>		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>				
		N-1 <u>31/12/2017</u>				
		Brut <u>1</u>				
		Amortissements, provisions <u>2</u>				
		Net <u>3</u>				
		Net <u>4</u>				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	985	AC 985			
	Frais de développement * CX					
	Concessions, brevets et droits similaires AF	18 118	AG 17 108	1 010	413	
	Fonds commercial (1) AH					
	Autres immobilisations incorporelles AJ	123 423	AK 123 423			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
	Terrains AN					
	Constructions AP	17 380	AQ 1 817	15 563	1 665	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	5 287	AS 5 287			
	Autres immobilisations corporelles AT	92 042	AU 70 495	21 547	31 273	
Immobilisations en cours AV						
Avances et acomptes AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU					
	Créances rattachées à des participations BB					
	Autres titres immobilisés BD					
	Prêts BF					
Autres immobilisations financières* BH	500	BI	500	912		
TOTAL (II) BJ	257 735	BK	219 115	38 620	34 264	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP	66 282	BQ	66 282	5 493
		Produits intermédiaires et finis BR	7 527	BS	7 527	3 682
		Marchandises BT				
		Avances et acomptes versés sur commandes BV				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 341 018	BY 14 257	1 326 761	793 473	
	Autres créances (3) BZ	781 433	CA	781 433	924 640	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	4 160	CE	4 160	4 160	
	Disponibilités CF	376 724	CG	376 724	363 732	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	17 403	CI	17 403	12 124	
	TOTAL (III) CJ	2 594 547	CK	14 257	2 580 290	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 852 282	1A	233 372	2 618 910	2 141 567	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 500	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AUDIT ALP' PROVENCE

Société de Commissariat aux Comptes

Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Verdors - La Réaumonde - BP 12

38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

Désignation de l'entreprise : Société 2J PROCESS		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200.000.....)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	118 225	118 225
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 025 631	1 025 631
	Report à nouveau	DH	(0)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	580 423	269 554
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 944 279	1 633 410
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DA		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DB		
	Autres emprunts obligataires	DC		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	205	197
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 852	82 596
	Dettes fiscales et sociales	DY	389 824	279 692
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 312	1 503
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	208 438	144 169
TOTAL (IV)	EC	674 631	508 157	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 618 910	2 141 567	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	674 631	508 157	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		197	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société 2J PROCESS						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA		FB		FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD		FE		FF			
	Production vendue	} biens*							
			} services*	FG	2 395 293	FH	41 043	FI	2 436 336
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		2 395 293	FK	41 043	FL	2 436 336	1 915 509
	Production stockée*					FM	60 789	(66 342)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	500	1 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 967	2 012	
	Autres produits (1) (11)					FQ	86	751	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 500 678	1 853 596
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	73 392	5 559	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 358	2 687	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 845)	(3 682)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	400 435	394 703	
	Impôts, taxes et versements assimilés* AUDIT ALP' PROVENCE					FX	36 638	21 832	
	Salaires et traitements* Société de Commissariat aux Comptes					FY	876 452	761 709	
	Charges sociales (10) Sarl au Capital de 8.000 €					FZ	310 549	280 465	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements				GA	12 761	9 852
							GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	8 227	7 080	
Autres charges (12)					GD				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	9 770	14 968	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 726 736	1 495 172	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	773 942	358 424	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	9 528	8 728	
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	0	0	
Total des produits financiers (V)						GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	9 528	8 728	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR	1 016	1 021	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	38	3	
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	1 055	1 024	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	8 474	7 704	
						GW	782 416	366 128	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société 2J PROCESS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	521 22 720
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 154
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 675 22 720
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 675) (22 720)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	187 319 73 854
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 510 207 1 862 324
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 929 784 1 592 771
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	580 423 269 554
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HQ	
		IH	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IJ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IK	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 917 1 735
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	9 621 14 499
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
REGUL URSSAF 2017		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VALEUR COMPTABLE DES ELETs ACTIFS CEDES		521	
		14 154	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS

Capital Group

AUDIT ALP' PROVENCE
 Société de Commissariat aux Comptes
 Sarl au Capital de 8.000 €
 ZA de Vercors - La Réaumonde - BP 12
 38140 LA MURETTE CEDEX
 Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
 Tél. 04.76.65.62.02 Fax 04.76.65.66.98

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2		3	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	985	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	162 321	KE		KF	2 099
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP	24 776	KQ		KR	14 544
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	5 287	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	31 294	KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	108 875	LC		LD	14 128
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	170 231	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières		IT	912	IU		IV	500		
TOTAL IV		LQ	912	LR		LS	500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	334 448	OH		OJ	31 271

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CO		DO	985	D7	985	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV	22 878	LW	141 541	IX	141 541	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	21 939	MH	17 380	MI	17 380	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	5 287	ML	5 287	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	23 146	MN	8 148	MO	8 148	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	39 109	MT	83 894	MU	83 894	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF			
TOTAL III		IY	NG	84 194	NH	114 709	NI	114 709		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		M7		OW		
	Autres participations		IO	OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	912	2F	500	2G	500	
	TOTAL IV		I3	NJ	912	NK	500	2H	500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	OK	107 984	OL	257 735	OM	257 735

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IGH

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 2J PROCESS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

AUDIT ALP PROVENCE
 Société de Commissariat aux Comptes
 Sarl au Capital de 8.000 €
 ZA du Vercors - La Réaumont - BP 12
 38140 LA MURETTE CEDEX
 Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
 Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.99

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 2J PROCESSNéant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	985	EL		EM		EN	985
Autres immobilisations incorporelles		PE	161 907	PF	1 502	PG	22 878	PH	140 531
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV	23 110	PW	646	PX	21 939	PY	1 817
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PZ	5 287	QA		QB		QC	5 287
Autres		QD	13 671	QE	2 486	QF	9 904	QG	6 254
immobilisations corporelles		QH		QI		QJ		QK	
Matériel de transport		QL	95 224	QM	8 126	QN	39 109	QO	64 241
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU	137 292	QV	11 259	QW	70 952	QX	77 599
TOTAL III									
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	300 185	ØP	12 761	ØQ	93 830	ØR	219 115

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11
Inst. générales, agencements, am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12	W13	W14
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12
TOTAL III											
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM							NO
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ
Total général non venté	NP + NQ + NR			NS + NT + NU				NW - NY			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IGH

Désignation de l'entreprise : Société 2J PROCESSNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	4AA
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B
- corporelles			6E	6F	6G
- titres mis en équivalence			O2	O3	O4
- titres de participation			9U	9V	9W
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7	O8
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	7Y	7Z	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7U	7U	7U
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	8 227	UF	1 050
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

AUDIT ALP PROVENCE
 Société de Commissariat aux Comptes
 Sarl au Capital de 8.000 €
 ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
 38140 LA MURETTE CEDEX
 Siret 478 699 924 00024 - APE 741 C
 Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société 2J PROCESS

 Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	500	UV	500	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	15 680		15 680						
	Autres créances clients	UX	1 325 338		1 325 338						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 574		1 574						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	378		378						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 149		23 149					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	752 445		752 445						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 888		3 888						
	Charges constatées d'avance	VS	17 403		17 403						
	TOTAUX		VT	2 140 354	VU	2 140 354	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	205		205						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	71 852		71 852						
Personnel et comptes rattachés		8C	47 393		47 393						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	91 178		91 178						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	243 805		243 805						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 447		7 447						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 312		4 312						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	208 438		208 438						
TOTAUX		VY	674 631	VZ	674 631						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AUDIT ALP' PROVENCE
 Société de Commissariat aux Comptes
 Sarl au Capital de 8.000 €
 ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
 38140 LA MURETTE CEDEX
 Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
 Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.99

Société 2J PROCESS
1140 Rue André Ampère
Bât Acticentre Actimar II
13100 AIX EN PROVENCE

AUDIT ALP' PROVENCE

Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

IGH

930 ROUTE DE BERRE

13090 AIX EN PROVENCE

04.28.38.05.10

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
-----------------------------------	---

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	985		
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	162 321		2 099
Installations générales agencements aménagements des constructions	24 776		14 544
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 287		
Installations générales agencements aménagements divers	31 294		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 875		14 128
TOTAL	170 231		28 672
Prêts, autres immobilisations financières	912		500
TOTAL	912		500
TOTAL GENERAL	334 448		31 271

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			985	985
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles		22 878	141 541	141 541
Installations générales agencements aménagements constr.		21 939	17 380	17 380
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 287	5 287
Installations générales agencements aménagements divers		23 146	8 148	8 148
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		39 109	83 894	83 894
TOTAL		84 194	114 709	114 709
Prêts, autres immobilisations financières		912	500	500
TOTAL		912	500	500
TOTAL GENERAL		107 984	257 735	257 735

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	985			985
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	161 907	1 502	22 878	140 531
Installations générales agencements aménagements constr.	23 110	646	21 939	1 817
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 287			5 287
Installations générales agencements aménagements divers	13 671	2 486	9 904	6 254
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 224	8 126	39 109	64 241
TOTAL	137 292	11 259	70 952	77 599
TOTAL GENERAL	300 185	12 761	93 830	219 115

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 502				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	646				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 486				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 126				
TOTAL	11 259				
TOTAL GENERAL	12 761				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 080	8 227	1 050		14 257
TOTAL	7 080	8 227	1 050		14 257
TOTAL GENERAL	7 080	8 227	1 050		14 257
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 227	1 050		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Clients douteux ou litigieux	15 680	15 680	
Autres créances clients	1 325 338	1 325 338	
Personnel et comptes rattachés	1 574	1 574	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	378	378	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 149	23 149	
Groupe et associés	752 445	752 445	
Débiteurs divers	3 888	3 888	
Charges constatées d'avance	17 403	17 403	
TOTAL	2 140 354	2 140 354	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	205	205		
Fournisseurs et comptes rattachés	71 852	71 852		
Personnel et comptes rattachés	47 393	47 393		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 178	91 178		
Taxe sur la valeur ajoutée	243 805	243 805		
Autres impôts taxes et assimilés	7 447	7 447		
Autres dettes	4 312	4 312		
Produits constatés d'avance	208 438	208 438		
TOTAL	674 631	674 631		

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Sociales	15.2449	1 500			1 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 897
Total	7 897

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 e
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- FAE MASE 010718-311218	300
- FAE SCHINDLER 6NO GO 5LANG	7 597
Total	7 897

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 114
Dettes fiscales et sociales	72 620
Autres dettes	3 948
Total	91 887

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	
- AAE STAGO DBLE FACT	3 948
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP ELEC 8 JRS	35
- FNP SOGEDEV CII 2018	6 000
- FNP CAC SOLDE 2018	6 000
- FNP FRAIS DEPOT AGO 2017	46
- FNP FRAIS DEPOT AGO 2018	46
- PORTABLE	52
- LOCATION LOA CAPITAL+ Téléphon	76
- FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNIC.	278
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	599
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	873
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	553
- PART A LA FTION PRO CONTINUE	722
- INTERNET	166
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	
- Provisions pour congés payés	45 408
CHARGES SOCIALES S/CP	
- Provisions pour congés payés	19 765
ETAT- CHARGES A PAYER	
- CVAE 2018 ESTIMATION	7 447
INTERETS COURUS A PAYER	
- INTERETS BANCAIRES	42
- INTERETS BANCAIRES	163
Total	91 887

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 e
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		17 403
Total		17 403
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		208 438
Total		208 438

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ACHAT PETIT FOURNIT.consom den	108		
- MAINTENANCE	412		
- LEASING BNP PARIBAS COPIEUR	435		
- ASSURANCE LEASING	33		
- INTERNET	390		
- SECURITE INTERNET PACWAN	150		
- TELEPHONE	131		
- INTERNET	195		
- INTERNET-Webinar	26		
- LOCATION DOMAINE - WEB -	0		
- TRAIN - SNCF	5		
- TRAIN - SNCF	190		
- FORMATIONS	101		
Total	17 403		

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Employés	9
Total	18

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 055	9 528
Dont entreprises liées		9 228

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXPT S/EXO ANT	521	67200000
- VAL COMPTABLE DES ELEMENTS ACTIF CEDES	14 154	67500000
Total	14 675	

Le 25/04/2019

M. LUCAS PRESIDENT **AUDIT ALP' PROVENCE**

Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

AUDIT ALP' PROVENCE
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8.000 €
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12
38140 LA MURETTE CEDEX
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

2J PROCESS
Société par actions simplifiée
Au capital de 200.000 Euros
Siège social : Bâtiment Acticentre – ACTIMART II – 1140 Rue André Ampère
13290 Les Milles
RCS Aix-en-Provence 408 450 245

**PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Le 28 juin 2019, au siège social,

LA SOUSSIGNEE :

Société BEYOND LEARN, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 € dont le siège est situé 930 Route de Berre 13090 AIX EN PROVENCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 821 609 005, prise en la personne de son Gérant en exercice, Monsieur Jean-Eric LUCAS,

Seule associée de la Société 2J PROCESS.

APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Monsieur Jean-Eric LUCAS, représentant de la Société BEYOND LEARN, Président, a établi et arrêté les comptes annuels (Bilan, Compte de résultats et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux comptes.

Il convient donc, pour l'associé unique, de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation à se prévaloir, en tant que de besoin, du défaut de convocation et de communication de documents dans les délais prescrits ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Pouvoirs pour formalités.

~

CECI EXPOSE, L'ASSOCIE UNIQUE A ADOPTE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION – Renonciation à se prévaloir, en tant que de besoin, du défaut de convocation et de communication de documents dans les délais prescrits

Connaissance prise des documents mis à sa disposition, l'associé unique renonce, en tant que de besoin, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut de convocation à la présente assemblée et de communication au siège social des documents relatifs à la présente assemblée prévus par les dispositions de la loi, des règlements et des statuts de la société dans les délais prescrits par ces dispositions. Il renonce à tout recours contre la présente assemblée tiré notamment de ses conditions de convocation.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION – Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION – Approbation des charges non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 575,00 Euros et constate que ces dépenses ont entraîné une imposition supplémentaire de 192 euros.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION – Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 580.423,00 Euros, en totalité à titre de dividendes. Le dividende par action est donc de 386,95 euros. Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er juillet 2019.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué au titre des trois exercices précédents, les dividendes ci-dessous :

- 1) Au titre de l'année 2015, il a été procédé à la distribution de 40 000€ à titre de dividendes.
- 2) Au titre de l'année 2016, il a été procédé à la distribution de 172 466€ à titre de dividendes.
- 3) Au titre de l'année 2017, il a été procédé à la distribution de 269 554€ à titre de dividendes.

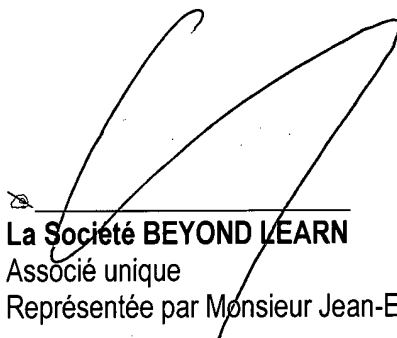
Cette décision est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION – Pouvoirs

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



La Société BEYOND LEARN
Associé unique
Représentée par Monsieur Jean-Eric LUCAS

*Certifics Copies à l'original.
par le Président.*